

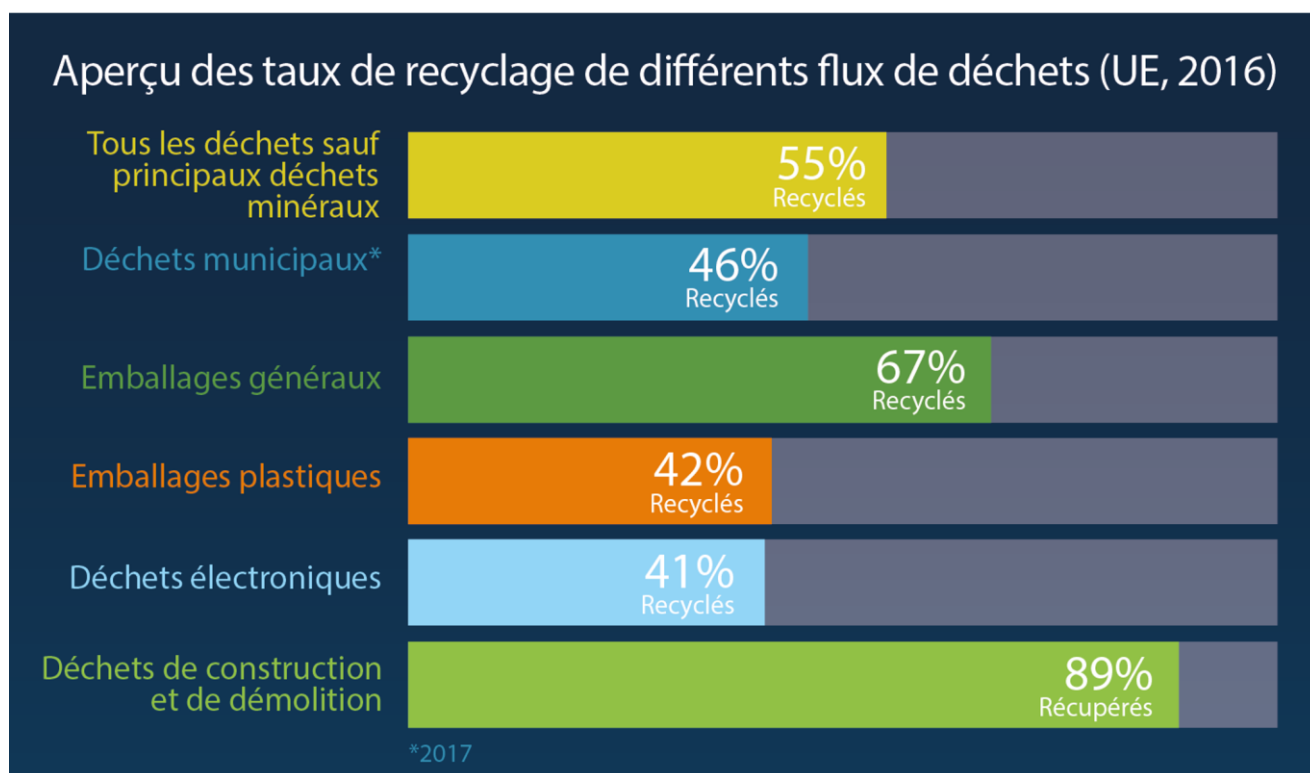
39/2019 - 4 mars 2019

L'économie circulaire dans l'UE

Record pour les taux de recyclage et l'utilisation de matériaux recyclés dans l'UE

Le taux de recyclage des emballages plastiques a presque doublé depuis 2005

Les taux de recyclage et l'utilisation des matériaux recyclés dans l'**Union européenne** (UE) ne cessent de croître. Dans l'ensemble, en 2016, l'UE a recyclé près de 55% de tous les déchets, à l'exclusion des principaux déchets minéraux (contre 53% en 2010). Le taux de recyclage des déchets de construction et de démolition s'élevait à 89% (en 2016) et le taux de recyclage des emballages a dépassé 67% (en 2016, contre 64% en 2010), tandis que le taux pour les emballages en plastique était supérieur à 42% (en 2016, contre 24% en 2005). Le taux de recyclage s'est établi à 46% pour les déchets municipaux (en 2017, contre 35% en 2007) et a atteint 41% pour les déchets d'équipements électriques et électroniques, tels que les ordinateurs, téléviseurs, réfrigérateurs et téléphones mobiles, qui contiennent des matériaux de valeur pouvant être récupérés dans l'UE (déchets électroniques).

ec.europa.eu/eurostat 

En dépit de ces taux de recyclage élevés, en moyenne, seulement 12% des ressources en matériaux utilisées dans l'UE en 2016 provenaient de produits recyclés et de matériaux valorisés, permettant donc d'éviter l'extraction de matières premières primaires. Cet indicateur, appelé «taux d'utilisation circulaire de matières», mesure la contribution des matériaux recyclés à la demande globale. Il est plus faible que les taux de recyclage, qui mesurent la part des déchets recyclés, car certains types de matériaux ne peuvent pas être recyclés, par exemple les combustibles fossiles brûlés pour produire de l'énergie ou la biomasse consommée comme denrée alimentaire ou fourrage.

Une économie circulaire vise à maintenir le plus longtemps possible la valeur des produits, matériaux et ressources en les renvoyant dans le cycle de production à la fin de leur utilisation, tout en réduisant autant que possible la production de déchets. Aujourd'hui, la Commission européenne a adopté le [Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'économie circulaire](#), qui montre les progrès accomplis dans quatre domaines de l'économie circulaire: production et consommation, gestion des déchets, matières premières secondaires, et compétitivité et innovation. Le [cadre de suivi](#) comprend dix indicateurs publiés par Eurostat. Ces informations sont publiées par **Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne**, pour faciliter l'accès des citoyens et des décideurs aux données pertinentes afin d'appuyer le suivi des progrès.

Informations géographiques

L'**Union européenne (UE)** comprend la Belgique, la Bulgarie, la Tchéquie, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Pour plus d'informations

[Section du site web](#) d'Eurostat consacré à l'économie circulaire

[Cadre de suivi de l'UE pour l'économie circulaire](#)

[Article de presse](#) d'Eurostat sur le commerce des déchets recyclables

[Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions relatif à la mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'économie circulaire](#)

[Communication de la Commission sur un cadre de suivi pour l'économie circulaire](#)

[Document de travail des services de la Commission mesurant les progrès accomplis sur la voie de l'économie circulaire dans l'UE — Indicateurs clés pour un cadre de suivi.](#)

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Renata PALEN

Tel: +352-4301-33 444

eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Pour plus d'informations sur la publication:

Arturo DE LA FUENTE


Tel: +352 4301-32 461

arturo.de-la-fuente@ec.europa.eu

 [EurostatStatistics](#)

 [@EU_Eurostat](#)

 [ec.europa.eu/eurostat](#)

 **Demandes média:** Eurostat media support / Tel: +352-4301-33 408 / **eurostat-mediasupport@ec.europa.eu**